Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 060-216005777-20231010-DEL20231011-DE

DÉLIBÉRATION N°2023/10/11

Tarification de l'événement « Nuit de l'effroi »

L'an deux mille vingt-trois le 10 octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur BESSET Frédéric, Maire,

Etaient présents : Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Marielle ERNOULT / Stéphane HAUDECOEUR / Jean-Michel MAZET / Christelle TERRE / Sébastien ROTH / Jean-Paul ROCOURT / Estelle SUEUR / Eric MÜLLER / Eva SALVADOR / Sylvie POYE / Fabiola BASSELIN / Sandrine MARSAL / Brigitte DUBOIS-LOMBART / Renaud PRADENC / Jérôme JAN / Laurent SALLIER / Christine DELAFOSSE / Sébastien BOGAERT / Magali MRUGALSKI / Frédéric BÉTHENCOURT

Etaient absents : Marie Annick LAROCHE (pouvoir à Stéphane HAUDECOEUR) / Valérie VERON (pouvoir à Marielle ERNOULT) / Caroline LEGROS-HUMBLOT (Pouvoir à Laurent SALLIER) / Michel EUVERTE / Pascale RIBOUILLARD

Secrétaire de séance : Estelle SUEUR

En exercice : 27	Présents : 22	Procurations : 3	Votants : 25

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le souhait de réaliser des actions culturelles et/ou sportives à destination d'un public jeune/ados et/ou familiale,
Considérant le souhait de réaliser des manifestations d'ampleur importante avec entrée payante,
Considérant le souhait de réaliser des animations inter services,

Considérant le souhait de proposer des tarifs préférentiels aux adhérents de la carte culture des événements payants organisés par les services de la Ville,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide des points suivants :

➢ ARTICLE 1 : Objet

« La nuit de l'effroi » est une animation réalisée par le pôle Culture, en lien avec le pôle Éducation Jeunesse et Sport (EJS). Cette animation est une animation sportive du type « course d'orientation » réalisée sur le thème de la peur.

L'événement sera régi par un règlement propre à sa bonne organisation. L'événement est tout à la fois sportif mais aussi festif,

L'évènement a vocation à être réitéré dans le temps chaque année à la même période.

➢ ARTICLE 2 : Modalité d'inscription

L'inscription à cet événement se fait soit auprès du pôle Culture, soit au pôle Enfance Jeunesse et Sport, soit sur internet sur la période de fin septembre jusqu'à 3 jours ouvrés avant l'animation.

La tarification est la suivante :

Type d'inscription	Tarif	Tarif préférentiel*
INDIVIDUELLE	12 €	10 €
GROUPE ≥ 2	8 €	6 €

*le tarif préférentiel est ouvert aux habitants de Saint-Leu d'Esserent et des autres communes de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)

Envoyé en préfecture le 16/10/2023
Reçu en préfecture le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023
ID : 060-216005777-20231010-DEL20231011-DE

Les frais d'inscriptions sont enregistrés sur la régie de recettes n°350 du « service culturel ».

Adopté à l'unanimité
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Vu pour extrait certifié conforme au registre
Saint Leu d'Esserent, le 10 octobre 2023
Date de la convocation le 04 octobre 2023

Le secrétaire de séance,
Estelle SUEUR

Le Maire,
Frédéric BESSET

MAIRIE de SAINT-LEU d'ESSERENT * 60340 OISE *